

Rapport Annuel

31 décembre 2020

#### **SOMMAIRE**

#### **RAPPORT DE GESTION**

- Identification
- Performance
- Eligibilité PEA
- Commentaire économique
- Commentaire de gestion
- Perspectives 2021
- Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation
- Information relative aux instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion
- Information relative à la politique de vote
- Information relative à la sélection des intermédiaires
- Méthodologie de calcul du risque Global
- Information sur la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG
- Politique de rémunération
- Gestion des risques
- Information relative aux frais de gestion fixes et variables
- Technique de gestion efficace du portefeuille
- Politique de Rémunération
- Compte rendu des principaux mouvements du portefeuille
- > SFTR

### **COMPTES ANNUELS**

#### **COMPTES ANNUELS - ANNEXE**

**CERTIFICATION** DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport annuel

# MANDAR INE gestion

#### **IDENTIFICATION**

#### Nom:

Mandarine Optimal Value

#### Classification:

Actions des pays de la Zone Euro

#### Objectif de gestion:

Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice EURO STOXX® Large (Net Return) EUR sur la durée de placement recommandée.

#### Indicateur de référence :

Les performances sont comparées à l'évolution de l'indice EURO STOXX® Large (Net Return) EUR. Codes: ISIN: CH0009041788 ; Bloomberg : LCXT Index ou BBG000QHH9M1; l'indicateur de référence est libellé en euro. La performance de l'indicateur EURO STOXX® Large Net Return EUR inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur : <a href="https://www.stoxx.com">www.stoxx.com</a>.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

#### Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse quantitative et qualitative des sociétés dont la valeur est décotée et présentant les meilleurs potentiels d'appréciation, selon la société de gestion.

Les analyses menées permettent de déterminer la valeur industrielle de l'entreprise et d'anticiper une réduction de la décote mesurée (valeur économique supérieure au cours de bourse)

'univers d'investissement du fonds regroupe environ 800 valeurs européennes. Seules les valeurs de cet univers apparaissant comme décotées selon nos critères feront l'objet d'un suivi plus particulier de la part des gérants.

L'analyse qualitative s'effectue individuellement par entreprise appartenant à l'univers d'investissement. Chaque titre, sans négliger l'environnement sectoriel et économique, fait l'objet d'une analyse pour permettre au gérant d'appréhender le potentiel de valorisation, la qualité du management, la position concurrentielle, la situation capitalistique et bilancielle, la création de valeur sociale et sociétale...

L'analyse quantitative permet au gérant de mesurer la rentabilité des fonds propres et la profitabilité d'une part, ainsi que des critères de valorisation (de l'actif net, du chiffre d'affaire ou du résultat d'exploitation) d'autre part. Cette analyse permet au gérant de se focaliser uniquement sur les entreprises affichant des décotes. La stratégie d'investissement vise à sélectionner les valeurs qui présentent un potentiel d'amélioration de leur rentabilité et / ou de leur momentum, favorisant une revalorisation boursière. La gestion, de style « Value », est discrétionnaire et de conviction, autorisant une forte autonomie dans le choix des investissements et la concentration du portefeuille sur un nombre restreint de valeurs.

#### Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. La liste des facteurs de risques exposés ci-dessous ne prétend pas être exhaustive.

Le Fonds est un OPCVM classé « Actions de l'Union Européenne ». Par conséquent, l'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

#### Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

#### Risque de marché actions :

Le Fonds est exposé à plus de 60% sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. Le risque action correspond à une baisse des marchés actions ; le Fonds étant exposé en actions, la valeur liquidative peut baisser significativement. Si les marchés actions baissent, la valeur du portefeuille pourrait baisser.

#### Risque politique:

Il s'agit du risque lié à une situation politique ou géopolitique, à une décision ou à une absence de décision du pouvoir politique ou d'autorités administratives nationales, transnationales ou supranationales :

Nationalisation sans indemnité suffisante, embargos, mesures protectionnistes, exclusion de certains marchés, fiscalité discriminatoire, se traduisant par des atteintes durables à l'ordre public et à la stabilité économique : révolution, guerre civile, ... La survenance de ce type d'événements par nature imprévisible peut générer des conséquences financières très importantes.

#### Risque lié à la détention de moyennes et petites valeurs :

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative. L'investissement dans des sociétés de petite capitalisation restera minoritaire et accessoire.

#### Risque de taux :

En raison de son orientation de gestion, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Le risque de taux se traduit par une variation de la courbe des taux. L'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêts. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent.

#### Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. Le risque de crédit est limité aux titres de créances et instruments du marché monétaires qui pourront composer l'actif net pour 25% maximum. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds

### Risques liés à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur la sélection des valeurs et sur l'anticipation des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit par investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative. Une part importante de la performance dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché.

Et accessoirement aux risques suivants :

#### Risque de change :

Il s'agit du risque de fluctuation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus en portefeuille. Le Fonds pourra détenir, en direct ou via des OPCVM, des titres libellés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du Fonds ; de ce fait, les fluctuations des taux de change pourraient entraîner la baisse de la valeur liquidative. Le risque de change pourra être couvert par le biais d'instruments dérivés.

### Rapport annuel

# MANDARINE

#### Risque de contrepartie :

Le Fonds est exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme. Les contrats portant sur ces instruments financiers peuvent être conclus avec un ou plusieurs établissements de crédit n'étant pas en mesure d'honorer leur engagement au titre desdits instruments. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

#### Durée de placement recommandée :

Supérieure à 5 ans

#### Affectation du résultat :

FCP de capitalisation pour chacune des parts R et I

Changements intéressant l'OPCVM pour l'année 2020 : Aucun changement n'est intervenu au cours de l'année 2020.

#### Changements intervenus ou à intervenir en 2021 :

Au jour de la rédaction du présent rapport, le prospectus du fonds a été mis à jour afin d'intégrer les informations suivantes :

- Mise en conformité du Fonds au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la Publication d'Informations en Matière de Durabilité dans le Secteur des Services Financiers (le « Règlement Durabilité » ci-après désigné le « Règlement SFDR ») ; ; classement en SFDR article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales. Date d'effet : 10 mars 2020
- Mise en conformité du Fonds aux Orientations de l'ESMA concernant « les commissions de surperformance dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et certains types de fonds d'investissement alternatifs » (ESMA34-39-992).

### Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES Tour Majunga 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense cedex

#### **PERFORMANCE**

Le présent rapport annuel a trait à l'exercice 2020 écoulé ayant débutée le 1er janvier 2020 (sauf indication contraire) et clôturée le 31 décembre 2020.

Mandarine Optimal Value	Part R	Part I	Part F	Part M
Performances	-1,67%	-0,38%	-0,40%	0,08%
01/01/2020	132,75€	1390,77€	100,44€	992,04€
31/12/2020	130,53€	1385,44	100,04€	991,21€

Performance de l'indicateur de référence (benchmark) EURO STOXX® Large Net Return EUR : -0,6%

#### La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs.

#### **ELIGIBILITE PEA**

Au 31 décembre 2020, le FCP est investi à plus de **98,7%** en titres éligibles au PEA.

#### COMMENTAIRE ECONOMIQUE

2020 restera incontestablement une année exceptionnelle à bien des égards, marquée en premier lieu par la pandémie de COVID 19 et ses répercutions sanitaires, économiques et

sociales partout dans le monde. Au-delà du bilan humain tragique de cette pandémie, les conséquences économiques et financières sont impressionnantes. Le monde enregistre l'une de ses pires récessions de l'ère moderne (baisse de l'ordre de 3.5% du PIB mondial et de l'ordre de 7% pour la zone Euro) et les politiques de soutien à l'économie menées un peu partout conduisent à une progression vertigineuse de la dette publique. Sur le plan micro-économique aussi les ordres de grandeur donnent le vertige : les bénéfices des sociétés cotées devraient enregistrer en 2020 un recul de l'ordre de 20% dans le monde, niveau équivalent aux récessions de 2001 et 2008 et de plus de 30% en Europe.

A la lecture de ces quelques chiffres, c'est un euphémisme de dire que les performances annuelles des différentes classes d'actifs sont surprenantes.

En effet, la majorité des marchés actions de même que les obligations d'Etats et d'entreprises enregistrent des performances positives cette année. L'indice MSCI World progresse ainsi de plus de 15% en Dollars alors que les obligations d'entreprises à haut rendement (Global High Yield) et de bonne qualité (Global Investment Grade) gagnent environ 8% et 10% respectivement. Il n'y a guère que les actions européennes qui ne parviennent pas à terminer l'année dans le vert mais leur baisse annuelle est cependant minime et il ne faut pas négliger l'impact de l'Euro qui gagne près de 9% contre le Dollar sur la même période.

Ces bonnes performances annuelles cachent cependant une évolution très heurtée des marchés avec une baisse très prononcée de fin février à fin mars au plus fort de la crise sanitaire (de l'ordre de 35% pour les marchés actions mondiaux et européens) accompagnée d'une forte surperformance relative des valeurs défensives suivie d'un très fort rebond boursier, équivalent à celui connu en 2009 au sortir de la grande crise financière de 2008, cette fois à l'avantage des valeurs cycliques. Ce rebond a été rendu possible grâce aux politiques monétaires accommodantes engagées par les Banques Centrales relayées ensuite par des politiques fiscales généreuses (programme de chômage partiel, prêts garantis par l'Etat ...).

La fin d'année aura également été mouvementé, avec des élections américaines incertaines, et un accord sur le Brexit conclu de manière in extrémiste.

#### **COMMENTAIRE DE GESTION**

Sur le premier semestre, le fonds affiche une légère contreperformance par rapport à son indice de référence (-13.45% pour la part I, contre -11.48% pour le benchmark). Cette contreperformance aura été concentrée au plus fort de la crise lors du violent décrochage des marché en février-mars.

Elle s'explique par la baisse des valeurs cycliques en portefeuille, à l'instar des valeurs financière (BNP, AXA, Credit Agricole ou encore médiobanca), ainsi que par des sociétés en portefeuille fortement impactées par les mesures sanitaires (Ab Inbev, Klepierre).

En revanche, les valeurs défensives comme Iliad, Viscofan, ou liées à la santé (Fresenius medical care ou Eurofins Scientific) se sont bien comportées.

Sur la période, et au fur et à mesure que nos indicateurs de dynamiques financières se redressent, nous profitons de la forte baisse afin de repositionner le portefeuille sur des titres industriels ou à caractère plus cyclique comme Gea group, Continental ou encore Infinéon.

La remontée du marché lors du second semestre permettra au fonds de rattraper son retard de début d'année en affichant une performance de +15.09% (pour la part I) contre +12.27% pour l'indice de référence.

#### Rapport annuel

Le fonds suivra, conformément à sa stratégie, la bonne tenue des indicateurs de dynamique financières sur les secteurs cycliques, en surpondérant le secteur, automobile, les banques, la construction ou encore les produits de base.

Nous retrouvons ainsi des titres comme Daimler, Peugeot ou Arcelormittal parmi les meilleurs contributeurs à la performance sur le semestre, tandis que SAP, Nokia, Sanofi ou Ontex figureront parmi les plus forts détracteurs à la performance.

L'annonce de l'arrivée d'un vaccin en novembre engendrera une forte rotation sectorielle en faveur des titres les plus « Values » ainsi qu'une forte volatilité sur les marchés.

Passé ces soubresauts, l'environnement de marché reste porteur pour le fonds avec des anticipations de reprise cyclique en 2021 favorisant la poursuite du rebond de ce compartiment de la cote, qui reste à ce stade surpondéré au sein du portefeuille.

#### PERSPECTIVES 2021

Après une récession brutale en particulier pour les pays européens, 2021 s'annonce sous de meilleurs auspices. Aux plans de relances nationaux vont désormais s'ajouter les programmes de l'Union Européennes d'une ampleur inédites. Les politiques monétaires devraient par ailleurs rester accommodantes pour éviter tout problème de financement aux différents agents économiques. En parallèle, les campagnes de vaccinations vont pouvoir être mise en place progressivement et permettre aux secteurs fragilisés par la crise sanitaire de redémarrer petit à petit. Nous devrions donc avoir une reprise économique synchronisée dans le monde en 2021 même si son ampleur fait toujours débat. Dans ce contexte plus favorable, les résultats des entreprises devraient également rebondir fortement avec des bases de comparaisons favorables et un gros travail sur leur base de coût permettant de magnifier leur levier opérationnel.

A ce stade, nos indicateurs de dynamiques de résultats restent bien orientés sur le compartiment cyclique de la cote, nous poussant ainsi à surpondérer ces secteurs.

Nous resterons bien entendu très vigilants quant à l'évolution de l'épidémie et de la reprise économique attendue, qui pourraient en cas de déception impacter nos indicateurs, et nous conduiraient dès lors à plus de prudence en termes d'allocation sectorielle du portefeuille.

#### Impact de la crise sanitaire liée au Coronavirus

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'épidémie de COVID-19 a touché le monde entier et continue de s'étendre sous la forme de multiples variants provenant de pays différents (Royaume-Uni, Brésil, Afrique du sud). Les répercussions sanitaires, économiques et sociales de cette crise sont sans précédents.

La plupart des pays du monde s'efforcent de gérer cette crise sanitaire en appliquant une batterie de mesures plus ou moins contraignantes. Certains pays procèdent à des reconfinements ponctuels en fonction des pics de circulation du virus et de contaminations au sein de leur population. D'autres pays appliquent des mesures de couvre-feu. Nombreux sont les pays appliquant des mesures de restriction de circulation (avion, train, bateau, voiture). En France, la population a été astreinte à un second couvre-feu à la fin de l'année 2020 puis à des mesures de couvre-feu toujours en vigueur au jour de la rédaction du présent rapport. De nombreux commerces et lieux de restauration/culturels demeurent fermés et le recours au télétravail généralisé.

Un espoir est toutefois né durant cette période de crise : la vaccination. Plusieurs entreprises et laboratoires pharmaceutiques ont développé des vaccins et obtenu la validation d'autorités de santé de nombreux pays. Des campagnes de vaccination sont d'ores et déjà lancées dans plusieurs pays dont la France laissant espérer une reprise



globale de l'activité économique au fur et à mesure que la couverture vaccinale augmente.

Sur le plan boursier, les marchés actions ont malgré tout affiché des performances positives au titre de l'année 2020. Bien que les marchés actions aient connu une très forte baisse pendant le 1er confinement, un rebond a été rendu possible grâce aux politiques accommodantes des Banques centrales et aux mesures de soutien à l'économie proposées par les Etats dont la France (prêts garantis par l'état, financement du chômage, etc).

Au cours de l'exercice sous revue, l'ensemble des fonds ont été impactés par la crise du Covid-19.

Nous n'avons qu'une certitude celle annoncée par le Président Macron, « Le jour d'après, ce ne sera pas un retour au jour d'avant »

Hegel dans son ouvrage Leçons sur la philosophie de l'histoire estime qu'« on recommande aux rois, aux hommes d'Etat, aux peuples de s'instruire principalement par l'expérience de l'histoire. Mais l'expérience et l'histoire nous enseignent que peuples et gouvernements n'ont rien appris de l'histoire, qu'ils n'ont jamais agi suivant les maximes qu'on aurait pu en tirer. ». Peut-être d'aucuns, le regard rivé à l'événement, plus soucieux d'anecdotes que d'analyses, se morfondent-ils dans un monde actuel auquel ils ne prêtent que grisaille et immobilisme. Optimistes, nous nous projetons dans l'avenir ».

#### COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est tenu à la disposition des porteurs de parts. Ce rapport est également consultable sur le site Internet de la société de gestion : www.mandarine-gestion.com

### INFORMATION RELATIVE AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION

Conformément aux dispositions de l'article 321-131 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous vous informons qu'au cours de la période sous revue Mandarine Optimal Value n'a pas été investi en OPCVM gérés par Mandarine Gestion.

#### **INFORMATION RELATIVE A LA POLITIQUE DE VOTE**

Conformément aux dispositions de l'article L533-22-1 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles Mandarine Gestion a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion : www.mandarine-gestion.com

#### INFORMATION RELATIVE A LA SELECTION DES INTERMEDIAIRES

#### Catégorisation de la société de gestion :

Mandarine Gestion a choisi de se considérer comme « client professionnel » et demande aux intermédiaires (brokers) de la catégoriser ainsi, ce qui leur impose l'obligation de « meilleure exécution » (« best execution ») à l'égard de notre société.

### <u>Critères de sélection des meilleures intermédiaires en charge de l'exécution :</u>

Dans le cadre de sa procédure de « best selection », Mandarine Gestion a retenu quatre facteurs clés pour sélectionner et apprécier les meilleurs intermédiaires en charge de l'exécution afin de permettre *in fine* la meilleure exécution :

- Probabilité et rapidité d'exécution

#### Rapport annuel

- Prix d'exécution
- Accès à la liquidité (blocs, intérêts, contrepartie ...)
- Qualité d'exécution (en ce inclus le post trade et le reporting)

Ces critères reposent sur une analyse qualitative, une analyse quantitative et sur une notation technique du middle office.

<u>Critère n°1 : Aspects qualitatifs : prix total de la transaction ; accès aux lieux d'exécution permettant régulièrement de réaliser la meilleure exécution ; connectivité ; technologie de marché ; accès direct au marché, ...</u>

<u>Critère n°2: Aspect quantitatif: la mesure de performance d'exécution – TCA:</u>

Mesure de performance moyenne d'exécution (Trading Cost Analysis): l'ensemble des opérations traitées sur une période de sélection est mesuré et comparé aux benchmarks définis (IS-TWAP, VWAP ...)

<u>Critère n°3 : Notation middle office : qualité des confirmations ;</u> qualité des dénouements ; gestion des suspens ; ...

Modalités et fréquence de sélection des intermédiaires de marchés (Brokers) - Brokers review.

Rôle du Comité Broker : Chaque semestre, la société de gestion passe en revue les brokers sélectionnés au titre du semestre précédent au regard des trois critères ci-dessus mentionnés et décide des nouveaux brokers qui intégreront la liste des brokers sélectionnés pour le semestre suivant.

Ainsi, le Comité Broker est en charge : (i) de sélectionner les nouveaux brokers et (ii) de noter les brokers au regard des trois critères.

Pour plus d'information : www.mandarine-gestion.com

#### METHODOLOGIE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le calcul du risque global est effectué selon la méthode de l'engagement « *Commitment Approach* » selon la méthodologie du guide CESR/ 10-788 reprise dans l'instruction AMF 2011-15.

### INFORMATION SUR LA PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES CRITERES ESG

L'information sur la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG figure sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www. mandarine-gestion.com

Le FCP ne prend pas systématiquement en compte les critères ESG au sens de l'article D533-16-1 du Code monétaire et financier

En plus de 4 fonds labellisés ISR et de la gestion de 2 fonds de capital solidaire, Mandarine Gestion a cependant développé une approche globale d'intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et Gouvernance (ESG).

A la différence de la gestion ISR, qui prend en compte de façon systématique les critères extra-financiers dans son processus d'investissement, l'intégration ESG correspond à une politique globale menée sur tous les fonds. Ainsi, les informations extra-financières constituent une analyse complémentaire sur les entreprises suivies par les gérants. Notre volonté est de proposer à l'ensemble de l'équipe de gestion une vision transversale des thématiques ESG en complément de l'analyse financière.



### RECOURS A DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

L'OPCVM n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE au cours de l'exercice sous revue.

#### POLITIQUE DE REMUNERATION

Le profil de risques des OPC et les caractéristiques de Mandarine Gestion en tant que GFIA et GOPCVM justifient une mise en œuvre proportionnée des principes de rémunération issus de la directive n°2011/65/UE et de la Directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions.

Mandarine Gestion dispose de politiques et des pratiques de rémunération compatibles avec une gestion saine et efficace des risques qui ne favorise et n'encourage pas une prise de risque excessive et incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents réglementaires des OPC, à savoir tant les FIA que les OPCVM pour lesquels elle agit en qualité de société de gestion.

Ces politiques et pratiques en termes de rémunération se déclinent au niveau des différentes catégories de personnel, y compris la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle et tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques, et dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risque des gestionnaires, des OPCVM ou des FIA qu'ils gèrent. Ces politiques et pratiques en termes de rémunération sont adaptées à la taille à l'organisation interne ainsi qu'à la nature, à la portée et à la complexité des activités de Mandarine Gestion.

La rémunération du personnel de Mandarine Gestion se décline selon les composantes suivantes :

D'une part, une rémunération fixe dont le quantum est fixé aux salaires du marché. Il est vérifié que la rémunération fixe est en ligne avec le marché au travers d'études de salaires ou de benchmarking avec les sociétés concurrentes. Cette rémunération est intuitu personae et est précisé dans le contrat de travail de chaque collaborateur. Cette rémunération fixe est essentiellement la mesure de la convention collective à laquelle adhère la société de gestion et est cohérente avec les niveaux observés de rémunérations dans la gestion d'actifs en fonction des postes occupés. Cette rémunération fixe peut être révisée. Les principaux indicateurs de révision portent sur l'efficacité dans la réalisation des tâches et missions confiées et ou les évolutions du marché du travail ou de l'inflation.

D'autre part, une rémunération variable dont le quantum vient compléter le montant de la rémunération fixe. Son quantum est fonction de la réalisation des objectifs de la société (VSTR « Vision, Stratégies, Tactiques, Résultats) et des objectifs individuels. Aucune rémunération variable n'est garantie, sauf dans le cadre d'une nouvelle embauche et exclusivement pour la première année sans aucune tacite reconduction (Cette pratique n'est en aucun cas généralisée). L'attribution d'une rémunération variable est conditionnée en tout état de cause à la situation financière de la société de gestion et à la participation du salarié au développement de la société. Mandarine Gestion peut octroyer un complément de rémunération par le biais de primes discrétionnaires

Rapport annuel



déterminées en fonction de critères aucunement lié à la performance des OPC gérés ou à la prise de risques. L'attribution d'une rémunération variable est discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie. Enfin, un accord d'intéressement et un accord de participation ont été mis en place pour une durée de 3 ans, renouvelable d'une année sur l'autre par tacite reconduction. Concernant les autres avantages assimilables : Au 31 décembre 2020, aucune forme de rémunération en nature (Voiture de fonction, frais d'essences...) n'est octroyée aux salariés de la Société de gestion. La politique de rémunération sera mise à jour si la Société de Gestion venait à octrover un avantage en nature aux salariés. Toutefois, la société de gestion pourra rembourser à l'Euro les frais de débours professionnels des collaborateurs (taxis, restaurants...) sous la forme d'une note de frais validée par le Directeur Général Délégué. Il se pourrait qu'à l'occasion départ ďun salarié (Rupture conventionnelle. licenciement...), le collaborateur perçoive des indemnités dans les conditions fixées par le code du travail et la convention collective applicable au sein de la Société de Gestion. Cette indemnité ne sera pas détaillée dans le présent document car il n'est en aucun cas lié aux travaux effectués par le collaborateur mais reste couvert par des obligations du droit du travail et de la convention collective. Dans un souci de préserver l'intérêt des porteurs, la Société de Gestion n'a pas vocation à rémunérer ses collaborateurs sous un mécanisme de « Carried Interest ». Les FIA gérés par la Société de Gestion n'offrent pas de parts de « Carried Interest » aux gérants et/ou collaborateurs de la SGP. Ce type de rémunération est donc exclu de la présente politique de rémunération de Mandarine Gestion.

Ainsi au titre de la Directive 2011/61/UE de niveau I (art. 13 et annexe II) du 8 juin 2011 dite directive AIMF, du Règlement délégué 231/2013 de niveau II (art. 107) du 19 décembre 2012. des Orientations de l'ESMA sur les politiques de rémunération des gestionnaires de FIA du 3 juillet 2013, et au titre de la Directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions, des orientations ESMA du 14 octobre 2016 (ESMA/2016/575 - Guidelines on sound remuneration policies under the UCITS Directive) ainsi que des dispositions telles qu'issues des textes nationaux de transpositions tels qu'applicables sur le territoire de la République Française (à savoir notamment l'art. L.533-22-2 CMF et les articles art. 319-10 et 319-11 RG AMF ainsi que de la Position AMF n°2013-11 sur les politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de FIA et du guide AMF intitulé « Guide OPCVM V pour les sociétés de gestion »), il ressort que le montant total des rémunérations brutes pour l'exercice 2020 ayant débuté le 1er janvier 2020 et s'étant clôturé le 31 décembre 2020 du personnel de la société de gestion Mandarine Gestion ressort à 5.518 Keuros, ce montant se ventilant en 3.564 keuros au titre des rémunérations fixes et en 1.953 keuros au titre des rémunérations variables concernant ledit exercice ; ces montants concernent 41 bénéficiaires, les rémunérations variables seront quant à elles versées au cours des exercices suivants l'exercice sous revue. Concernant le personnel listé à l'article 533-22-2 du CMF, soit 23 personnes sur les 41 personnes, les rémunérations se ventilent à raison de 2.675 keuros pour la partie fixe et à raison de 1.827 keuros concernant la partie variable. Il est à noter qu'aucune rémunération du type de celle correspondant à un pourcentage de la performance réalisée par un fonds d'investissements attribué à ses dirigeants (« Carried Interests ») a été versée par l'OPC ou l'un quelconques des OPC dont la société de gestion assure les fonctions de gestionnaire au cours de l'exercice sous revue. De façon complémentaire, il est à noter d'une part que la rémunération fixe ainsi que variable telles que mentionnées cidessus concerne 41 bénéficiaires qui constituent le personnel de la société de gestion, 23 appartiennent à la liste de bénéficiaires énoncés à l'article L. 533-22-2 du CMF.

D'autre part, ces rémunérations ont trait aux rémunérations de collaborateurs qui sont concernés tant par la gestion de FIA que d'OPCVM.

### COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE PORTEFEUILLE

Principaux achats

Au cours du 1er semestre 2020

CAIXABANK S.A	695280,716 €
CONTINENTAL AG	561667,388 €
LOREAL	526041,394 €
SCOUT24 AG	507337,243 €
GEA GROUP AG	426450,343 €
CRH	415414,766 €
HEINEKEN HOLDING	404717,19 €
BOUYGUES SA	390728,232 €
DANONE SA	361833,074 €
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	339084,787 €

Au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2020

ROYAL DUTCH SHELL	898404,718 €
SCHNEIDER ELECTRIC	643161,397 €
IMCD GROUP NV	595413,401 €
COVESTRO AG	535013,92 €
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	534864,87 €
MERCK KGAA	498380,225 €
LVMH	436390,164 €
EDP RENOVAVEIS SA	435782,29 €
AKZO NOBEL N.V.	422404,886 €
DIALOG SEMICONDUCTOR	374785,885 €

Principales ventes

Au cours du 1er semestre 2020

BANCO SANTANDER	-686437,057 €
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV	-589588,874 €
INDRA SISTEMAS SA	-514415,78€
OSRAM LICHT AG	-417921,765€
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	-403450,799 €
VOPAK KON	-402941,169 €
OSRAM LICHT AG	-399200,954 €
SAIPEM SPA	-394984,828 €
ACS ACTIVID. DE CONSTRU S.	-388526,44 €
BOUYGUES SA	-383692,712€

Au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2020

-683400,45
-568319,916
-543034,704
-538721,629
-524595,42
-507415,984
-478603,997
-426041,146
-423201,075
-416599,795

Rapport annuel



SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la règlementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat-revente ou de venteachat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Fonds commun de placement

Société de Gestion:

Mandarine Gestion 40, avenue Georges V 75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone : +33 (0) 1 40 88 28 00

www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

### MANDARINE OPTIMAL VALUE

Fonds commun de placement

Société de Gestion : Mandarine Gestion 40, avenue Georges V 75008 Paris

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

xercice clos le 31 décembre 2020	
	_

Aux porteurs de parts du FCP MANDARINE OPTIMAL VALUE

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MANDARINE OPTIMAL VALUE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider du FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

# Deloitte.

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



### Bilan actif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Immobilisations Nettes		-
Dépôts		-
Instruments financiers	30,131,976.37	45,208,558.78
Actions et valeurs assimilées	30,131,976.37	45,208,558.78
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	30,131,976.37	45,208,558.78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		-
Obligations et valeurs assimilées		-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances		-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables		-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	_	-
Titres d'organismes de placement collectif		-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens		-
Opérations temporaires sur titres		-
Créances représentatives de titre reçus en pension		-
Créances représentatives de titres prêtés		-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	_	-
Autres opérations temporaires		-
Instruments financiers à terme		-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans		-
Autres instruments financiers		-
Créances		49,133.49
Opérations de change à terme de devises		-
Autres		49,133.49
Comptes financiers	457,354.80	215,731.87
Liquidités	457,354.80	215,731.87
TOTAL DE L'ACTIF	30,589,331.17	45,473,424.14

# Bilan passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Capitaux propres	-	-
Capital	31,495,934.79	46,110,826.20
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-894,724.13	-1,065,722.02
Résultat de l'exercice (a,b)	-64,311.94	293,969.05
Total capitaux propres		
(= Montant représentatif de l'actif net)	30,536,898.72	45,339,073.23
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	52,432.45	134,350.91
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	52,432.45	134,350.91
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	30,589,331.17	45,473,424.14

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisations.(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

### Hors-bilan

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

# Compte de résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits sur opérations financières	-	_
Produits sur actions et valeurs assimilées	621,974.67	1,396,069.52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	6.80
Autres produits financiers	-	-
TOTALI	621,974.67	1,396,076.32
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-2,440.89	-8,872.56
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-2,440.89	-8,872.56
Résultat sur opérations financières (I + II)	619,533.78	1,387,203.76
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-682,669.30	-921,861.90
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-63,135.52	465,341.86
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1,176.42	-171,372.81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-64,311.94	293,969.05

### Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

#### Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

#### Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

#### Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

#### Frais de gestion financière maximum

- 2,20 % TTC taux maximum pour la part « R »
- 1,10 % TTC taux maximum pour la part « F »
- 0,90 % TTC taux maximum pour la part « I »
- 0,60 % TTC taux maximum pour la part « M »

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

#### Frais administratifs externes à la société de gestion

- 0,10 % TTC taux maximum de l'actif net pour les part « R », « F », « I » et « M ».

#### Commission de surperformance

15% de la surperformance au-delà de l'EURO STOXX ® Large Net Return

(1) La commission de surperformance correspond à des frais variables. La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de l'EURO STOXX® Large Net Return EUR et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds réel. A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. Cette commission de surperformance, calculée sur chaque exercice fiscal, possède un principe de « highwatermark » : en cas de sousperformance sur l'année, la période d'observation est prolongée d'un exercice et la commission de surperformance est alors calculée sur le cumul des 2 exercices.

Ainsi, à l'issue de l'exercice fiscal :

- Si l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de l'OPC fictif, la provision est perçue par le gestionnaire (cette provision représentera 15% de la différence entre ces deux actifs) et une nouvelle période d'observation d'une année débute. Le niveau de l'actif de l'OPC fictif retenu pour la nouvelle période d'observation est alors réajusté au niveau de l'actif valorisé du Fonds.
- Si l'actif valorisé du Fonds est inférieur à celui de l'OPC fictif, aucune provision n'est constatée et la période d'observation se poursuit une année supplémentaire, en conservant le niveau initial d'actif de référence.

A l'issue de cette période d'observation de 2 ans :

- (i) si l'actif valorisé du Compartiment est supérieur à celui de l'OPC fictif, la provision sera alors perçue par le Gestionnaire ;
- (ii) dans le cas contraire, aucune provision ne sera prélevée.

Le niveau de l'actif de l'OPC fictif sera dans les 2 cas (cf : (i) et (ii)) automatiquement réajusté au niveau de l'actif valorisé du Compartiment (après prélèvement de toute ou partie d'une provision le cas échéant) et une nouvelle période d'observation d'une année débutera.

En cas de rachats sur la période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Le point de départ de la première période d'observation correspond à la date d'instauration de la commission de surperformance sur le Compartiment, soit le 1er janvier 2015 ; la première période se terminera au plus tôt le dernier jour de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts courus

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour les parts : « I », « M », « R » et « F »

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour les parts : « I », « M », « R » et « F »

Changements affectant le fonds

Néant

### **Evolution de l'actif net**

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Actif net en début d'exercice	45,339,073.23	52,734,033.66
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	137,876.85	2,127,781.95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-13,135,938.51	-17,174,764.98
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4,796,838.75	4,400,738.09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6,004,128.23	-5,407,175.34
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	146,117.00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-65,398.00
Frais de transaction	-207,070.39	-552,629.46
Différences de change	-21.14	7,317.10
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-326,596.32	8,748,857.35
Différence d'estimation exercice N	3,965,291.84	4,291,888.16
Différence d'estimation exercice N-1	-4,291,888.16	4,456,969.19
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-91,146.00
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-91,146.00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-63,135.52	465,341.86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	30,536,898.72	45,339,073.23

# **Complément d'information 1**

	Exercice 31/12/2020
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

 $<sup>(\</sup>sp{*})$  Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

# Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2020	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	1,337.2900	
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	1,223.8351	
Nombre de titres rachetés	89,596.6207	
Catégorie de classe F (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	7,338.0404	
Catégorie de classe M (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	-	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	28,112.59	0.90
Commissions de surperformance	-	
Autres frais	-	
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	653,000.83	2.20
Commissions de surperformance	-	
Commissions de surperformance Autres frais		
	-	
Autres frais	1,026.08	1.10
Autres frais  Catégorie de classe F (Devise: EUR)	1,026.08 -	1.10
Autres frais  Catégorie de classe F (Devise: EUR)  Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,026.08 -	1.10
Autres frais  Catégorie de classe F (Devise: EUR)  Frais de gestion et de fonctionnement (*)  Commissions de surperformance	1,026.08 - -	1.10
Autres frais  Catégorie de classe F (Devise: EUR)  Frais de gestion et de fonctionnement (*)  Commissions de surperformance  Autres frais	1,026.08 - - 529.80	
Autres frais  Catégorie de classe F (Devise: EUR)  Frais de gestion et de fonctionnement (*)  Commissions de surperformance  Autres frais  Catégorie de classe M (Devise: EUR)		
Autres frais  Catégorie de classe F (Devise: EUR)  Frais de gestion et de fonctionnement (*)  Commissions de surperformance  Autres frais  Catégorie de classe M (Devise: EUR)  Frais de gestion et de fonctionnement (*)		1.10 - - 0.60

<sup>(\*)</sup> Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

# Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2020
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES  Ventiletien per neture des dettes	
Ventilation par nature des dettes  Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	52,432.45
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	52,432.45

# Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2020
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Bons du Trésor	-
Autres TCN	
Autres Titres de créances	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

### Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de horsbilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	457,354.80
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

# Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	457,354.80	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-		-	-	-

# Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 31 Décembre 2020, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

### Affectation des résultats

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

#### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	27,529.58	88,416.04
Total	27,529.58	88,416.04
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	27,529.58	88,416.04
Total	27,529.58	88,416.04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-97,752.32	-121,455.76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-97,752.32	-121,455.76
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-97,752.32	-121,455.76
Total	-97,752.32	-121,455.76
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

#### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-92,944.86	192,447.69
Total	-92,944.86	192,447.69
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-92,944.86	192,447.69
Total	-92,944.86	192,447.69
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-793,968.01	-924,737.22
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-793,968.01	-924,737.22
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-793,968.01	-924,737.22
Total	-793,968.01	-924,737.22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe F (Devise: EUR)

#### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	28.98	11,158.79
Total	28.98	11,158.79
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	28.98	11,158.79
Total	28.98	11,158.79
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-130.95	-17,237.21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-130.95	-17,237.21
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-130.95	-17,237.21
Total	-130.95	-17,237.21
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe M (Devise: EUR)

#### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		-
Résultat	1,074.36	1,946.53
Total	1,074.36	1,946.53
Affectation		
Distribution	+	-
Report à nouveau de l'exercice	+	-
Capitalisation	1,074.36	1,946.53
Total	1,074.36	1,946.53
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	+	-
provenant de l'exercice N-1	+	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2,872.85	-2,291.83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-2,872.85	-2,291.83
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2,872.85	-2,291.83
Total	-2,872.85	-2,291.83
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

# Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,244.90	1,408.98	1,180.87	1,390.77	1,385.44
Actif net (en k EUR)	5,838.58	6,384.09	17,308.36	5,238.08	3,365.25
Nombre de titres					
Parts C	4,690.0000	4,531.0000	14,657.2900	3,766.2900	2,429.0000

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-		
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-		
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes (en EUR)  Parts C	-63.19	189.35	-138.32	-32.24	-40.24
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	9.95	4.85	21.60	23.47	11.33

<sup>(\*) &</sup>quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

### Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	122.80	137.92	114.19	132.75	130.53
Actif net (en k EUR)	2,506.56	41,547.60	33,765.60	39,260.17	27,068.03
Nombre de titres					
Parts C	20,411.3449	301,242.5845	295,681.4056	295,728.8345	207,356.0489

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-		
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-		
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-		
Capitalisation unitaire sur plus et moinsvalues nettes (en EUR)  Parts C	-6.25	16.92	-13.42	-3.12	-3.82
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)  Parts C	0.57	-0.55	0.48	0.65	-0.44

<sup>(\*) &</sup>quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

### Catégorie de classe F (Devise: EUR)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	102.10	85.45	100.44	100.04
Actif net (en k EUR)	51.05	1,576.09	741.62	4.50
Nombre de titres				
Parts C	500.0000	18,443.1050	7,383.0404	45.0000

Date de mise en paiement	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	
Capitalisation unitaire sur plus et moinsvalues nettes (en EUR)  Parts C	0.72	-10.00	-2.33	-2.90
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	-0.42	1.41	1.51	0.64

<sup>(\*) &</sup>quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

### Catégorie de classe M (Devise: EUR)

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	997.95	839.79	992.04	991.21
Actif net (en k EUR)	99.80	83.98	99.20	99.12
Nombre de titres				
Parts C	100.0000	100.0000	100.0000	100.0000

Date de mise en paiement	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	
Capitalisation unitaire sur plus et moinsvalues nettes (en EUR)  Parts C	0.60	-98.28	-22.91	-28.72
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	-0.22	19.25	19.46	10.74

<sup>(\*) &</sup>quot;Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

### Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				30,131,976.37	98.67
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				30,131,976.37	98.67
ADIDAS AG	2,286.00	297.90	EUR	680,999.38	2.23
AKZO NOBEL N.V.	7,270.00	87.86	EUR	638,742.20	2.09
ALLIANZ SE-REG	1,708.00	200.70	EUR	342,795.60	1.12
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	9,068.00	57.01	EUR	516,966.68	1.69
ARCELORMITTAL	40,353.00	18.88	EUR	761,864.64	2.49
ASM INTERNATIONAL NV	3,336.00	179.95	EUR	600,313.20	1.97
ASSICURAZIONI GENERALI	37,256.00	14.26	EUR	531,270.56	1.74
AZIMUT HOLDING SPA	17,357.00	17.77	EUR	308,433.89	1.01
BANCO SANTANDER SA	225,525.00	2.54	EUR	572,382.45	1.87
BECHTLE AG	1,704.00	178.40	EUR	303,993.60	1.00
BIOMERIEUX	2,626.00	115.40	EUR	303,040.40	0.99
BNP PARIBAS	21,630.00	43.10	EUR	932,361.15	3.05
BOUYGUES SA	7,147.00	33.65	EUR	240,496.55	0.79
BRENNTAG SE	13,747.00	63.34	EUR	870,734.98	2.85
CAPGEMINI SE	3,045.00	126.80	EUR	386,106.00	1.26
CONTINENTAL AG	4,619.00	121.25	EUR	560,053.75	1.83
CORBION NV	9,623.00	46.15	EUR	444,101.45	1.45
COVESTRO AG	16,410.00	50.48	EUR	828,376.80	2.71
CREDIT AGRICOLE SA	31,094.00	10.32	EUR	320,890.08	1.05
CRH PLC	17,145.00	34.02	EUR	583,272.90	1.91
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	15,295.00	57.79	EUR	883,898.05	2.89
DELONGHI SPA	15,659.00	25.78	EUR	403,689.02	1.32
DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED	54,102.00	8.95	EUR	484,158.80	1.59
DEUTSCHE POST AG-REG	10,085.00	40.50	EUR	408,442.50	1.34
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	19,731.00	14.96	EUR	295,077.11	0.97
EDP RENOVAVEIS SA	25,427.00	22.80	EUR	579,735.60	1.90
EUROFINS SCIENTIFIC	4,730.00	68.63	EUR	324,619.90	1.06
GEA GROUP AG	18,037.00	29.28	EUR	528,123.36	1.73
HEIDELBERGCEMENT AG	11,496.00	61.22	EUR	703,785.12	2.30
HUHTAMAKI OYJ	6,539.00	42.26	EUR	276,338.14	0.90
IBERDROLA SA	50,973.00	11.70	EUR	596,384.10	1.95
IMCD NV	5,796.00	104.25	EUR	604,233.00	1.98
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	15,961.00	26.04	EUR	415,624.44	1.36

### Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
INFINEON TECHNOLOGIES AG	20,612.00	31.39	EUR	647,010.68	2.12
INTESA SANPAOLO	184,049.00	1.91	EUR	352,012.12	1.15
KESKO OYJ-B SHS	17,868.00	21.04	EUR	375,942.72	1.23
KION GROUP AG	3,940.00	71.16	EUR	280,370.40	0.92
LEG IMMOBILIEN SE	2,257.00	127.06	EUR	286,774.42	0.94
LOREAL	2,456.00	310.80	EUR	763,324.80	2.50
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	1,663.00	510.90	EUR	849,626.70	2.78
MERCK KGAA	6,041.00	140.35	EUR	847,854.35	2.78
NN GROUP NV - W/I	17,109.00	35.53	EUR	607,882.77	1.99
NOKIA OYJ	141,753.00	3.15	EUR	446,663.70	1.46
ONTEX GROUP NV - W/I	32,691.00	11.00	EUR	359,601.00	1.18
PEUGEOT SA	41,344.00	22.37	EUR	924,865.28	3.03
RANDSTAD NV	6,347.00	53.24	EUR	337,914.28	1.11
ROYAL DUTCH SHELL PLC-A SHS	66,652.00	14.61	EUR	974,052.33	3.19
SANOFI	6,930.00	78.70	EUR	545,391.00	1.79
SAP SE	7,074.00	107.22	EUR	758,474.28	2.48
SARTORIUS AG-VORZUG	742.00	343.60	EUR	254,951.20	0.83
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6,047.00	118.30	EUR	715,360.10	2.34
SIEMENS AG-REG	5,043.00	117.52	EUR	592,653.36	1.94
STMICROELECTRONICS NV	10,241.00	30.28	EUR	310,097.48	1.02
VERBUND AG	9,258.00	69.85	EUR	646,671.30	2.12
VIVENDI	14,485.00	26.38	EUR	382,114.30	1.25
ZALANDO SE	7,040.00	91.06	EUR	641,062.40	2.10
Créances				-	-
Dettes				-52,432.45	-0.17
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				457,354.80	1.50
TOTAL ACTIF NET			EUR	30,536,898.72	100.00